



HUNTINGDON

VILLE-CENTRE DU HAUT-SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

Avis public est par la présente donné par la soussignée que, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier dressé par la trésorière et le rapport du vérificateur externe dressé pour l'exercice financier 2024, seront déposés à la séance extraordinaire du Conseil municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, situé au 23 rue King à Huntingdon, le mercredi 5 août 2026, à compter de 19 h 00.

Donné à Huntingdon, ce 9 juillet 2026.

(Original signé)

Claudine Beaudin
Greffière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Claudine Beaudin, greffière par intérim de la Ville de Huntingdon, certifie avoir publié l'avis public ci-haut en le publiant sur le site Web de la Ville de Huntingdon et en l'affichant à l'Hôtel de Ville le 9 juillet 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 9^e jour de juillet 2026.

(Original signé)

Claudine Beaudin
Greffière par intérim